



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

08 MARS 2018

Dossier complet le :

08 MARS 2018

N° d'enregistrement :

F2018-

1. Intitulé du projet

Projet de lotissement "Robert Alexandre" à Thionville - secteur de Beuvange sous St-Michel

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

AGENCE METROPOLE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

GRUNEISEN Philippe - directeur général

RCS / SIRET

7 8 6 8 8 0 3 4 4 0 0 0 1 9

Forme juridique SA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|--|--|
| 39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure de zone d'aménagement concerté. | Le terrain d'assiette du projet occupe une surface de 5,07 hectares. La surface de plancher maximale indiquée dans le permis d'aménager est de 38 000 m ² . Le projet n'est pas soumis à la nomenclature ICPE. Il sera soumis à la procédure loi sur l'eau (seule rubrique déclenchée n° 2.1.5.0 D - rejet des eaux pluviales). |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Hormis la démolition des cabanons légers, il n'est pas prévu de travaux de démolition. En revanche, il est prévu des travaux de défrichage d'arbres fruitiers pratiquement tous abandonnés de leurs propriétaires.

4.2 Objectifs du projet

La création du lotissement répond à une volonté de mettre en place les infrastructures nécessaires propres à favoriser le développement démographique du secteur. Ce projet de lotissement est prévu en zone 1AUc qui correspond à un secteur à caractère naturel ou agricole de la commune destiné à être ouverts à l'urbanisation, dans le respect des Orientations d'Aménagement et de Programmation.

La zone est destinée à accueillir principalement des constructions à destination d'habitat, ainsi que les constructions, les installations, les équipements collectifs et les activités qui sont compatibles avec le caractère de la zone.

Ce projet de lotissement sera conforme aux orientations du SCOT de l'agglomération Thionvilloise, à savoir une densité de 20 logements / ha dont 20% de logements sociaux accessibles aux revenus modestes. Cette densité et ce type d'habitat permettra de répondre à la forte demande en matière de logements .

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet n'est soumis à aucune procédure d'autorisation. Le projet sera soumis à la procédure "loi sur l'eau" via le dépôt d'un dossier spécifique en régime de déclaration.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|----------------------------|--------------------------------------|
| Terrain d'assiette | 5,07 ha |
| Surface plancher | 38000 m ² |
| Densité de logements | 20 logements/ha dont 20% de sociaux. |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Commune de Thionville.
Secteur Beuvange sous-St-Michel

Projet desservi par les rues du Dol et de la Chenevière.

Lieux-dits concernés :

- * Rothenwingert
- * Dolwingert
- * Pachtwingert

Coordonnées géographiques¹

Long. 06°05'09"E Lat. 49°21'59"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|--------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site est complètement de la cartographie pré-indicative de zone humide du SAGE du Bassin Ferrifère de Lorraine. Après visite de terrain, aucune espèce hygrophile et aucun habitat de type humide n'est présent dans l'emprise du projet. |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Thionville dispose d'un PPRI approuvé depuis le 20 avril 2009. Le périmètre du projet est situé en dehors de toute zones inondables connues à ce PPRI et en dehors de toutes zone sinondables reconnues à l'Atlas des Zones Inondables de la Moselle. |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Il n'y aucun site NATURA 2000 (de type ZPS ou ZSC) connu dans un rayon de 15 km autour du site du projet. |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i> |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La création d'un nouveau lotissement à vocation résidentielle implique nécessairement l'apport d'une nouvelle population et donc un raccordement au réseau d'eau potable de la commune. |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet impactera une mosaïque de prés-vergers aux abords d'habitations déjà pré-existante. Il s'agit d'un milieu fréquent dans les environs proches du projet. Outre les mesures d'évitement et de réduction visant à défricher les arbres en dehors de la période de reproduction de l'avifaune, l'emplacement du projet n'intercepte aucun corridors régionaux ou SCOT identifiés. Initialement pour toute la zone 1AUC du PLU, ce projet a été considérablement réduit en surface (près de la moitié) pour conserver les milieux naturels identiques inclus dans la zone 1AUC. |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Il n'y a aucun site NATURA 2000 (de type ZPS ou ZSC) connu dans un rayon de 15 km autour du site du projet. Aucun habitat d'intérêt communautaire n'est présent dans le périmètre du projet. |

| | | | | |
|------------------|--|--|--|--|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet prendra place sur une mosaïque de prés-vergers pour l'essentiel abandonnés sur un coteau orienté au sud. Le site est classé en zone 1AUc au PLU approuvé de Thionville. |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le lotissement à vocation résidentielle impliquera nécessairement des déplacements supplémentaires dans le réseau viaire existant. |
| | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| | Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le lotissement sera viabilisé avec des lampadaires à Leds éclairant vers le bas pour ne pas perturber les déplacements d'animaux et en particulier les chauves-souris. |
| Emissions | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le lotissement sera équipé d'un bassin de rétention dimensionné pour une occurrence CENTENNALE et dont le débit de fuite régulé sera rejeté dans le ruisseau de Veymerange. Le choix du faible débit de fuite (2,5 L/s/ha) est justifié afin de ne pas aggraver les inondations en aval du projet. |
| | Engendre-t-il des effluents ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les futurs habitants du lotissements généreront des effluents de type eaux usées. Celles-ci seront collectées dans un réseau spécifique, distinct du pluvial et raccordés au réseau existant de Thionville Beuvange. Au final, les effluents seront traités à la station d'épuration de Thionville. |
| | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Le site du projet est situé proche des routes et autoroutes desservant le Luxembourg. Le projet permet de répondre à la forte demande en matière de logement dans la région de Thionville, du fait de la proximité du Luxembourg qui est la locomotive économique de cette zone géographique du département Nord-Mosellan.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet prévoit les mesures d'évitement, de réduction et de compensation détaillées ci-dessous:

* Mesures d'évitement et de réduction : abattage des arbres en dehors de la période de nidification des oiseaux s'étalant du 15 mars au 31 août.

L'implantation des constructions devra favoriser l'utilisation des apports solaires tout comme l'orientation des fenêtres devront favoriser l'utilisation de ces apports solaires.

Les accès véhicules seront des espaces non clos et réalisés en matériaux favorisant l'infiltration des eaux pluviales.

*Mesure de compensation :

- pour les eaux pluviales, mise en place d'un bassin de rétention avec débit de fuite limité inférieur au débit de ruissellement du terrain naturel avant aménagement,

- pour les vergers : obligation de replanter des arbres fruitiers et autres arbres pour l'accueil de faune typique des jardins et vergers proches des habitations). Le règlement du lotissement impose en effet des plantations dans la surface comprise entre le bâti et la rue par des essences listées dans ce règlement.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet de lotissement sera conforme aux orientations du SCOT de l'agglomération Thionvilloise, à savoir une densité de 20 logements / ha dont 20% de logements sociaux accessibles aux revenus modestes. Cette densité et ce type d'habitat permettra de répondre à la forte demande en matière de logements accessibles mais également permettra d'éviter la consommation d'espaces agricoles ou forestiers de plus grand intérêt par rapport à celui consommé. Les mesures d'évitement, de réduction et de compensation proposées supra permettront considérablement d'atténuer les effets du projet sur l'environnement naturel. Pour toutes ces raisons, une évaluation environnementale ne serait pas nécessaire au regard des enjeux environnementaux et sociétaux du projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input checked="" type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|-------|
| |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

THIONVILLE

le,

06 Mars 2018

Signature



AGENCE METROPOLE S.A.

7, Rue Joffe

57100 THIONVILLE

Tél: 03 82 82 77 77

Fax: 03 82 82 77 79